

Demain, la finance durable : comment accélérer la mutation vers plus de responsabilité sociale et environnementales

Déclaration du groupe CFDT

Faire face aux risques environnementaux liés à la crise écologique et aux dérèglements climatiques, implique d'accélérer et d'amplifier la transformation de nos modes de production et de consommation.

Pour mener cette transition, d'importants moyens financiers en France, en Europe et dans le monde devront être mobilisés. La sphère publique ne pourra assumer seule ces investissements : les acteurs privés, notamment les banques et les assurances, doivent donc être incités à s'y engager en finançant davantage de projets « verts » et en se désengageant des projets susceptibles de nuire à l'environnement.

Pour la CFDT, les problématiques environnementales sont indissociables de celles liées au social. Nous ne pouvons espérer faire face à la crise écologique qui menace l'avenir de la planète que si nous sommes capables, parallèlement, de réduire les inégalités et de favoriser une juste protection sociale et le respect des droits humains.

C'est la prise en compte de ces deux impératifs qui donne son sens à la finance durable. Or, le système financier, actuellement trop axé sur une politique de recherche de rentabilité à court terme, doit évoluer en intégrant les principes de l'investissement socialement responsable, donc essentiellement de long terme. Rien d'utopique : c'est ce que l'on trouve, par exemple, dans les fonds labellisés ISR.

Cet avis pointe les leviers à actionner au niveau français et européen pour accélérer cette transition. La CFDT soutient qu'il est nécessaire de développer et de fiabiliser les outils permettant de mesurer les impacts environnementaux et sociaux des investissements comme la notation extra-financière. Puis, cette étape franchie, d'engager des réformes réglementaires ciblées, notamment pour ce qui concerne l'adaptation de règles législatives ou de règles prudentielles.

Elle appuie également les mesures proposées qui permettraient d'orienter l'épargne en assurant une meilleure information des épargnants afin qu'ils aient une réelle capacité d'exercer leur liberté de choix et de donner du sens à leurs placements.

La CFDT est également sensible aux propositions donnant plus de place aux parties prenantes du secteur financier, notamment en associant davantage les institutions représentatives du personnel aux politiques de RSE développées dans les entreprises.

Les propositions sont concrètes, réalisables et indispensables : elles pourraient sans doute, pour certaines, être encore plus ambitieuses mais, si elles se concrétisent, elles marqueront une étape dans la prise de conscience et la mobilisation des acteurs.

La CFDT a donc voté l'avis.